



Paribas accepte de payer l'amende étasunienne pour faire des transactions avec Cuba



Paris, 1er juillet, (RHC).- La banque nationale de Paris Paribas a accepté de payer une amende de 8 milliards 900 millions de dollars afin d'éviter des poursuites pénales, après avoir reconnu avoir violé le blocus des États-Unis contre Cuba et d'autres pays.

La Banque française a reconnu devant un tribunal du sud de Manhattan, à New York, qu'elle a falsifié des documents commerciaux pour dissimuler des opérations considérées illégales par le gouvernement nord-américain.

La sanction est la plus grande jamais imposée à une entité financière opérant dans ce pays, pour avoir violé la politique de Washington contre certaines nations.

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis punissent des entités bancaires, financières ou commerciales pour réaliser des transactions avec Cuba, ce qui démontre le caractère extra-territorial du siège contre notre pays depuis plus d'un demi-siècle.